

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**COMMUNE DE WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre,  
le dix avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**OBJET** 📎 **N° 20240410\_5**

📎..... Compte de gestion du comptable public - Budget annexe Centre Artisanal d'Art  
- Adéquation avec le Compte Administratif 2023 de l'ordonnateur.

---

**Date de la convocation**

▪ 04 avril 2024

**Présents**

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal,  
Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie,  
LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, NOËL Laure,  
MM. LEPRETRE Médéric, SENEAL Yannick, Mmes ROUSSEAU Marie-José, REBOUL  
Sophie.

**Absents excusés ayant donné procuration**

M. BUTCHER Gérard	à	M. BOUTLEUX Guy
Mme DREUSLIN Estelle	à	Mme KOROL Renée
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. MARLOT Loïc	à	M. JOLIE Pascal
M. LAMIRAND Christophe	à	Mme ROUSSEAU Marie-José
M. SERGENT Didier	à	Mme REBOUL Sophie

**Absents excusés sans procuration**

Mme BARDEAUX Sandrine  
Mme SAUVAGE Edith  
Mme DAUSQUE Ludivine  
Mme HEMBERT Axelle  
M. IVART Yves

**Absent non excusé**

M. PORTUESE Aurélien

**A été nommée secrétaire de séance**

Mme Cécile DUQUESNE

**SERVICE RESSOURCES**

**COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE PUBLIC  
BUDGET ANNEXE CENTRE ARTISANAL D'ART  
ADEQUATION AVEC LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE L'ORDONNATEUR**

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de **l'exercice 2023** et les modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de **l'exercice 2023**.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de **l'exercice 2023**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les dépenses et les recettes du **budget annexe Centre Artisanal d'Art**, dressées par le Receveur sont conformes aux écritures de l'ordonnateur.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

**Déclare que** le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2023** par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré 10 avril 2024.

Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,

L'Adjointe au Maire,  
**Cécile DUQUESNE.**

Pour extrait certifié conforme,

Le Président de séance,

**#signature#**